

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
Service des Assemblées

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

MERCREDI 24 JUIN 2015

DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 75
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 80
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAULT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 80 Contre : 0 Abstention : 0

COMPTE DE GESTION POUR L'EXERCICE 2014 DE MONSIEUR LE TRÉSORIER DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE REIMS MUNICIPALE COMPTABLE DE REIMS MÉTROPOLE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par Monsieur le Trésorier principal, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif,

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 dispose qu'au chapitre 024 relatif aux prévisions de recettes concernant les cessions d'immobilisations, qu'aux chapitres 040 et 042 retraçant les mouvements d'ordre budgétaire, les prévisions sont générées par le Comptable du Trésor et non par l'ordonnateur qui ne constate que les réalisations,

En conséquence, cela peut générer un écart entre les prévisions enregistrées par l'ordonnateur et celles du comptable,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice 2014, et de fixer conformément aux tableaux ci-annexés, le total des opérations effectuées au cours de la gestion de l'exercice 2014 et le total des soldes figurant aux comptes de gestion à la clôture de l'exercice 2014,

de statuer sur l'exécution des budgets de l'exercice 2014, et d'arrêter, conformément aux tableaux ci-annexés, les résultats totaux des différentes sections budgétaires,

de déclarer que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2014 par Monsieur le Trésorier, appellent les observations suivantes :

- les prévisions budgétaires ne sont pas conformes à celles figurant dans les comptes administratifs en ce qui concerne le chapitre 024 (recettes des cessions des immobilisations), les chapitres 040 et 042 (opérations d'ordre) et le chapitre 77 (produits exceptionnels), sur les budgets Principal et Ordures Ménagères notamment,

Cette situation est sans incidence sur les montants des résultats globaux.

de prendre acte des écarts.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-37365-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de M. Maurice BENOIST.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

N'ont pas pris part au vote :

Mme Catherine VAUTRIN

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 10

REIMS MÉTROPOLE COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31,

Après présentation des comptes administratifs du budget principal, des budgets annexes et de leurs annexes, il est procédé à l'élection du Président de séance pour le vote de cette délibération,

Madame la Présidente se retire,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de désigner M. Maurice BENOIST, doyen d'âge, pour assurer la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs,

d'adopter les comptes administratifs 2014 du budget principal et des budgets annexes de Reims Métropole de l'Eau potable, de l'Assainissement, des Transports publics de personnes, de la ZAC de Bezannes, du Parc d'Activités de la Malle, des Ordures Ménagères, de l'Archéologie, du Parc d'Activités de la Husselle, du Parc d'Activités Pierre de Coubertin, des Prestations de services aux collectivités, de la Boucle Locale des Télécommunications et de la ZA Champfleury.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 26 juin 2015.]

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAULT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 10

**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2014 ET REPRISE DES RÉSULTATS
(INSTRUCTION COMPTABLE M14)**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics,

Considérant que l'instruction comptable prévoit notamment les conditions dans lesquelles le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice doit être affecté,

Après avoir adopté les comptes administratifs 2014 y compris les restes à réaliser de dépenses et recettes,

Considérant que les budgets 2014 comportaient en prévision, un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement,

Considérant que les dernières opérations relatives à la ZA Champfleury ont été comptabilisées, il convient de clôturer ce budget annexe et de consolider ses résultats avec le budget principal,

Considérant que les résultats de fonctionnement doivent être affectés par l'assemblée délibérante dans les conditions définies par l'instruction budgétaire M14,

Considérant qu'il convient de reprendre les résultats des comptes administratifs,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de clôturer le budget annexe de la ZA de Champfleury,

de consolider les résultats du budget de la ZA Champfleury avec ceux du budget principal,

de prendre acte pour chacun des budgets du montant du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2014 conformément au tableau joint en annexe,

d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement selon les modalités définies dans l'instruction budgétaire M14,

de procéder pour chacun des budgets à la reprise des résultats des comptes administratifs,

d'inscrire ces affectations et ces reprises de résultats dans la première décision modificative 2015 aux imputations budgétaires appropriées conformément aux tableau joint en annexe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-37454-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 10

**BUDGETS ANNEXES DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT, DES TRANSPORTS PUBLICS DE PERSONNES ET DE LA BOUCLE LOCALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
AFFECTATION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2014 ET REPRISE DES RÉSULTATS (INSTRUCTION COMPTABLE M4)**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du 27 août 2002 relatif à l'approbation des plans comptables applicables au secteur public local, qui modifie à compter du 1^{er} janvier 2003 l'arrêté du 12 août 1991 applicable aux services à caractère industriel et commercial,

Considérant que cette instruction comptable prévoit notamment les conditions dans lesquelles le résultat de la section d'exploitation de l'exercice doit être affecté,

Après avoir adopté les comptes administratifs 2014 y compris les restes à réaliser de dépenses et recettes,

Considérant que les budgets 2014 comportaient en prévision, un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement,

Considérant que les résultats de fonctionnement doivent être affectés par l'assemblée délibérante dans les conditions définies par l'instruction budgétaire et comptable M4,

Considérant qu'il convient de reprendre les résultats des comptes administratifs,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte pour chacun des budgets du montant du résultat d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2014 conformément au tableau joint en annexe,

d'affecter le résultat excédentaire de la section d'exploitation selon les modalités définies dans l'instruction budgétaire M4,

de procéder pour chacun des budgets à la reprise des résultats des comptes administratifs,

d'inscrire ces affectations et ces reprises de résultats dans la première décision modificative 2015 aux imputations budgétaires appropriées conformément au tableau joint en annexe.

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-37456-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 10

DÉCISIONS MODIFICATIVES 1 DE 2015

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-36 qui prévoit que les dispositions du livre III de la deuxième partie de ce code sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, sous réserve des dispositions qui leurs sont propres, dont l'article L.2312-2, relatif à l'adoption du budget communal,

Considérant que le Conseil communautaire peut adopter le budget par un vote global, à la double condition que le budget soit présenté par chapitre et article et qu'un débat préalable ait lieu permettant de constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers présents sur le budget,

Considérant, qu'après débat effectif, dans la mesure où un vote formel sur chacun des chapitres n'est pas obligatoire, il appartient cependant au conseil de se prononcer sur les modalités de vote,

Considérant que les premières décisions modificatives de l'exercice 2015 intègrent les reports et les résultats de l'exercice précédent,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de recourir, comme modalités d'adoption des décisions modificatives, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'adopter les décisions modificatives n°1 de 2015 du Budget Principal et des Budgets Annexes de l'Eau Potable, de l'Assainissement, des Transports Publics de Personnes, de la ZAC de Bezannes, des Ordures Ménagères, de l'Archéologie, du Parc d'Activités Pierre de Coubertin et de la Boucle Locale des Télécommunications.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 26 juin 2015.]

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

ADMISSION EN NON VALEUR

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2005-1417 du 15 novembre 2005 fixant à 130 € le seuil minimum pour une opposition à tiers détenteur,

Vu l'autorisation permanente et générale accordée par Madame la Présidente à Monsieur le Trésorier de poursuivre par mise en demeure les redevables retardataires des produits émis par Reims Métropole et fixant les seuils de poursuites, pour toute la durée du mandat,

Considérant que Monsieur le Trésorier Principal du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale, comptable de Reims Métropole, a justifié des motifs qui le placent dans l'impossibilité de poursuivre le recouvrement de diverses sommes pour lesquelles il se trouve en possession des titres,

Considérant que Monsieur le Trésorier Principal du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale demande, en conséquence, l'admission en non-valeur de diverses créances dont les montants s'élèvent à 4 018,90 € TTC pour le budget principal, 26 095,32 € HT pour le budget de l'eau, 30 726,21 € HT pour le budget assainissement, et 1 076,62 € TTC pour le budget ordures ménagères,

Considérant que le montant des admissions en non-valeur pourra diminuer en fonction des recouvrements reçus entre la date d'édition des listes et la date du conseil,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de donner décharge à Monsieur le Trésorier du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale et d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables dont les montants s'élèvent à 4 018,90 € TTC pour le budget principal, 26 095,32 € HT pour le budget de l'eau, 30 726,21 € HT pour le budget assainissement, et 1 076,62 € TTC pour le budget ordures ménagères.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et aux budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et des ordures ménagères.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

Pour la Présidente de Reims Métropole,

Par délégation,



Jean-Marc ROZE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39211-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

C3C pôle développement économique, urbain et culturel

**PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER/FSE/IEJ
CHAMPAGNE-ARDENNE 2014-2020
APPEL À CANDIDATURE POUR LA MISE EN OEUVRE
DE L'AXE 5 DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL
DÉCLARATION D'INTENTION DE CANDIDATURE**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses statuts,

Vu le Programme Opérationnel FEDER/FSE/IEJ Champagne-Ardenne 2014-2020 approuvé par les instances européennes le 2 décembre 2014,

Vu l'appel à candidatures lancé par la Région Champagne-Ardenne auprès des 11 intercommunalités champardennaises ayant sur leur territoire au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville pour la mise en œuvre de l'axe 5 du Programme Opérationnel régional 2014-2020 intitulé « Accompagner le développement et l'aménagement durable des territoires urbains » ainsi que son cahier des charges,

Considérant que l'axe 5 du programme opérationnel régional s'articule autour de 3 objectifs spécifiques, à savoir :

- d'une part, le développement de l'usage des transports en commun par l'intermodalité et le développement des lieux d'interconnexion entre réseaux (urbains, interurbains, itinéraires cyclables...),
- d'autre part, la reconversion des friches pour limiter la consommation d'espace foncier,
- enfin, l'amélioration de l'attractivité du territoire par la requalification des espaces urbains,

Considérant que les intercommunalités candidates doivent délibérer afin de permettre à la Région Champagne-Ardenne d'identifier les territoires candidats aux dispositions prévues à l'axe 5 du Programme Opérationnel régional,

Considérant que les délibérations d'intention de candidature doivent être déposées auprès de la Région Champagne-Ardenne le 30 juin prochain au plus tard,

Considérant, dans le cadre de sa stratégie intégrée de développement et d'aménagement durable de son territoire, les dossiers prioritaires sur lesquels Reims Métropole entend faire porter sa candidature à un accompagnement FEDER au regard des différentes thématiques et critères d'éligibilités définis par l'appel régional à candidatures susvisé,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le principe de la candidature de Reims Métropole dans le cadre de l'appel à candidatures lancé par la Région Champagne-Ardenne pour la mise en œuvre de l'axe 5 du Programme Opérationnel FEDER/FSE/IEJ Champagne-Ardenne 2014-2020,

d'autoriser Madame la Présidente à présenter officiellement la candidature de Reims Métropole dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER/FSE/IEJ Champagne-Ardenne 2014-2020, et à signer tout document afférent.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39363A-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**ASSOCIATION MOUVEMENT D'ACTION ET DE RÉFLEXION POUR L'ACCUEIL ET L'INSERTION
SOCIALE (MARS)
CONVENTION DE FINANCEMENT 2015**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses statuts,

Vu sa délibération n° CC-2013-142 du 24 juin 2013 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2015-2017 de Reims Métropole adoptée en Conseil communautaire par délibération n° CC-2014-178 du 15 décembre 2014,

Considérant, au regard des enjeux locaux, les axes prioritaires définis par la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2015-2017,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 16 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement 2015 avec le MARS,

d'attribuer à l'association le MARS une subvention de fonctionnement de 10 555 € et une subvention pour l'action « poste de travailleur social au commissariat » de 29 000 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Xavier ALBERTINI

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39875-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelyne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

N'ont pas pris part au vote :

Mme Evelyne BRUSCHI, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Pascal LABELLE, M. Christian LEFEVRE, M. Jean MARX, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Jean-Marc ROZE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 72 Contre : 0 Abstention : 0

CONTRAT DE VILLE DE REIMS MÉTROPOLE 2015-2020

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine réformant le cadre de la politique de la ville,

Vu le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

Vu la circulaire du Premier ministre du 30 juillet 2014 portant sur l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération,

Vu la circulaire du Premier ministre du 15 octobre 2014 portant sur les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville,

Vu le comité de pilotage du 11 décembre 2014 présidé par Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Reims, Madame la Présidente de Reims Métropole et Monsieur le Maire de Reims lançant officiellement la démarche de contractualisation sur le territoire intercommunal,

Vu le comité de pilotage du 1^{er} juin 2015 validant les orientations stratégiques ainsi que le mode de gouvernance du contrat de ville de Reims Métropole pour la période 2015-2020,

Vu le projet de contrat de ville de Reims Métropole 2015-2020,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer le contrat de ville de Reims Métropole 2015-2020 avec la Ville de Reims, l'Etat, Le Procureur de la République près le T.G.I de Reims, l'Académie de Reims, la Région Champagne-Ardenne, le Département de la Marne, la CAF de la Marne, la Caisse des Dépôts et Consignations, Reims habitat Champagne-Ardenne, Plurial - Novilia, le Foyer Rémois, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Marne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims-Epernay, Pôle Emploi et l'Agence Régionale de Santé Champagne-Ardenne.

d'imputer les dépenses et recettes résultant de l'application du présent contrat aux différents codes fonctionnels et articles par délibérations spécifiques.

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39904-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAULT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

N'ont pas pris part au vote :

AMQR : Mmes BERTHELOT, EL HAOUSSINE, MM. ROBINET, ROSSI / CIAM : Mmes BERTHELOT, EL HAOUSSINE, M. AMMOURA / Collège Colbert : Mme COUTANT, M. DOMINICY / Collège François Legros : Mmes VASSEUR, EL HAOUSSINE / Collège Georges Braque : Mme DOUAH, M. PIQUARD / Collège Joliot Curie : Mme BERTHELOT, MM DOMINICY, HOUDELET / Collège Paul Fort : Mmes EL HAOUSSINE, TAMBOUR, M. ROSSI/ Reims habitat : Mmes EL HAOUSSINE, MIRAVETE, TAMBOUR, MM LABELLE, MARX, ROZE / URIOPSS : M. DUBOIS

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**CONTRAT DE VILLE DE REIMS MÉTROPOLE 2015-2020
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PROGRAMMATION 2015**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses statuts,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine réformant le cadre de la politique de la ville,

Vu le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

Vu sa délibération du 24 juin 2015 autorisant Madame la Présidente à signer le contrat de ville de Reims Métropole 2015-2020,

Vu les propositions de financement des projets validés par le comité de pilotage du 1^{er} juin 2015,

Considérant qu'il y a lieu de permettre le financement de ces actions et d'autoriser Madame la Présidente de Reims Métropole à signer les conventions de financement afférentes lorsque le montant de la subvention excède 23 000 €,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la première partie du programme d'actions, au titre de l'année 2015, du Contrat de Ville 2015-2020,

d'attribuer des subventions aux associations conduisant ces projets selon l'état joint, représentant un coût global pour Reims Métropole de 448 965 €,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions et avenants ci-annexés.

Les dépenses et les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39685-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

N'ont pas pris part au vote :

M. DUBOIS / ASAESM : Mme DUNTZE / Lycée professionnel Joliot Curie : Mme BERTHELOT / AREJ : MM NOEL, ROSSI / CIDFD : Mme DUNTZE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 80 Contre : 0 Abstention : 0

FINANCEMENT D'ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE SUR LE TERRITOIRE DE REIMS MÉTROPOLE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses statuts,

Vu sa délibération n°CC-2013-142 du 24 juin 2013 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2015-2017 de Reims Métropole adoptée par délibération n°CC-2014-179 du 15 décembre 2014,

Vu la délibération du 24 juin 2015 autorisant Madame la Présidente à signer le Contrat de ville de Reims Métropole 2015-2020,

Vu les propositions de financement des projets validés par le comité de pilotage du 1er juin 2015,

Vu les crédits inscrits au Budget 2015 au titre de la mise en œuvre du Contrat de Ville,

Considérant le programme d'actions de prévention et de lutte contre la délinquance envisagé pour 2015,

Considérant qu'il y a lieu de permettre le financement de ces actions et d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de financement afférentes,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 16 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver la première partie des projets du programme d'actions de prévention et de lutte contre la délinquance du Contrat de Ville pour 2015,

d'attribuer des subventions aux associations conduisant ces projets selon l'état joint, représentant un coût global pour Reims Métropole de 163 120 €,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions et avenants ci-annexés avec l'Association le Mouvement d'Action et de Réflexion pour l'Accueil et l'Insertion Sociale (Le Mars), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes de la Marne (CIDFD de la Marne), l'Association de Sauvegarde et d'action éducative et sociale de la Marne et Avenir Jeunes Reims,

que le mandatement des subventions aux associations interviendra selon les modalités figurant sur les notifications.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Xavier ALBERTINI

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39909-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DES AIDES À LA PIERRE
PROGRAMMATION 2015
AVENANT 2015-1**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles L301-1 et suivants et L321-1 et suivants,

Vu ses statuts,

Vu le Programme Local de l'Habitat 2012-2017, modifié et approuvé par délibération du Conseil communautaire n° CC 2013-230 du 18 novembre 2013,

Vu sa délibération n° CC 2013-144 du 24 juin 2013 approuvant et autorisant la signature avec l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) des conventions de délégation de compétence pour l'attribution des aides publiques à la pierre et la gestion des aides de l'habitat privé,

Vu la convention de délégation de compétence pour l'attribution des aides publiques à la pierre et la gestion des aides de l'habitat privé, signée le 10 juillet 2013,

Considérant que les objectifs quantitatifs et financiers, fixés pour la durée globale de la convention doivent être précisés annuellement par voie d'avenants,

Considérant qu'il convient d'arrêter la programmation prévisionnelle des aides publiques à la pierre, ainsi que les objectifs relatifs à l'amélioration de l'habitat privé de l'année 2015,

Considérant qu'il convient de prendre en compte par voie d'avenant(s), toutes modifications ou allocations de crédits supplémentaires de l'Etat et/ou de l'Anah,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver les avenants n° 2015-1 à la convention de délégation de compétence pour l'attribution des aides publiques à la pierre signée avec l'Etat, d'une part et d'autre part avec l'Anah, tels qu'annexés,

d'autoriser Madame la Présidente à signer des avenants n° 2015-1 avec l'Etat et avec l'Anah, ainsi que les avenants qui pourraient intervenir dans l'année 2015.

Les dépenses et les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Alain WANSCHOOR

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39975-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT APPROBATION DE LA CONVENTION OPÉRATIONNELLE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment ses articles L.303-1, L.321-1 et suivants, R321-1 et suivants,

Vu ses statuts,

Vu le Règlement général de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu la circulaire n°2002-68/UHC/IUH4/26 relative aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au programme d'intérêt général, du 8 novembre 2002,

Vu le Programme Local de l'Habitat 2012-2017, modifié et approuvé par délibération du conseil communautaire n°CC-2013-230 du 18 novembre 2013,

Vu la convention de délégation de compétence pour l'attribution des aides publiques à la pierre entre Reims Métropole et l'Etat, conclue le 10 juillet 2013,

Vu la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé du 10 juillet 2013 conclue entre Reims Métropole et l'Anah,

Vu sa délibération n°CC-2014-178 du 15 décembre 2014, relative au lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat,

Vu l'avis de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de la Marne, du 18 juin 2015,

Considérant le Programme Local de l'Habitat 2012-2017, qui a défini dans son programme d'actions, la mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) afin de promouvoir et accompagner la rénovation du parc de logements privés anciens, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, le repérage des copropriétés en difficulté,

Considérant qu'un diagnostic préalable a été élaboré en 2011 et a conduit à la réalisation d'une étude préopérationnelle, dont les conclusions mettent en évidence des problématiques de rénovation du logement privé et un potentiel de ménages propriétaires occupants ou bailleurs concernés par les aides de l'Anah,

Considérant la volonté des élus communautaires de s'engager dans la troisième phase opérationnelle de l'OPAH, dite de suivi animation,

Considérant les conclusions de l'étude pré opérationnelle, reprises pour élaborer le projet de convention d'opération présenté en annexe, formalisant l'engagement financier des signataires Anah-Etat et Reims Métropole et portant sur les principaux points suivants :

- le périmètre opérationnel de l'OPAH,
- les objectifs qualitatifs déclinés en sept volets d'intervention,
- les objectifs quantitatifs,
- les dispositifs d'aides financières aux propriétaires pour les travaux de réhabilitation, et aides communautaires apportées en complément à celles de l'Anah,

Considérant la mise à disposition du public du projet de convention d'OPAH avant signature, tel que prévu par la circulaire relative aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au programme d'intérêt général du 8 novembre 2002,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le projet de convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat de Reims Métropole ci annexé,

d'approuver le dispositif d'aides financières communautaire octroyées aux propriétaires pour la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement en complément des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) dans le respect des plafonds de ressources et de conventionnement établis par l'Agence, tel que figurant dans la convention annexée,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat de Reims Métropole et tous les actes nécessaires pour sa mise en œuvre.

Il est indiqué qu'avant sa signature, la convention opérationnelle d'OPAH sera mise à la disposition du public pendant un mois.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Alain WANSCHOOR

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-40163-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

N'ont pas pris part au vote :

M. Jean-Pierre BELFIE, Mme Véronique MARCHET

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 79 Contre : 0 Abstention : 0

**UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
CONVENTION CADRE 2015-2020
CONVENTION SPÉCIFIQUE 1-2015**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Reims, notamment son article 3.9 précisant que l'intercommunalité peut apporter son soutien aux actions de développement de l'enseignement supérieur et de l'Université,

Considérant l'intérêt pour la Communauté du développement d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur de qualité,

Considérant l'intérêt pour la collectivité de poursuivre son effort pour se positionner comme pôle universitaire à l'échelon européen,

Vu l'avis de la commission Développement économique, zones d'activités, tourisme, recherche et enseignement supérieur, insertion par l'économie du mardi 16 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer une convention cadre avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne ainsi qu'une première convention spécifique de financement pour l'année 2015 pour les projets définis conjointement,

d'attribuer à l'URCA une subvention de 424 900 € en fonctionnement et 131 000 € en investissement.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39567-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAULT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

ETAT DES EMPLOIS MODIFICATIONS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le statut de la fonction publique territoriale et notamment les articles 3-3 et 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la circulaire interministérielle du 23 mars 1996 fixant l'état des emplois, à compter du 1er janvier 1996, modifiée,

Vu la délibération n° CC 2012-94 du 25 juin 2012 fixant les conditions de rémunération des agents non titulaires,

Vu les statuts de Reims Métropole,

Vu son budget,

Vu l'avis du comité technique du 16 juin 2015,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de créer et de supprimer les emplois de la collectivité,

Considérant d'une part les nécessités d'organisation des services et d'autre part l'évolution des carrières des agents,

Considérant l'évolution du cadre légal et réglementaire pour ce qui concerne notamment les recrutements d'agents non titulaires sur le fondement des 1° et 2° de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de modifier, conformément aux documents annexés, l'état des emplois par la création et la suppression de grades et d'emplois, comme suit :

. transformer le poste d'adjoint du chef de service contractuel vacant à la direction de l'eau et de l'assainissement, en poste d'ingénieur – responsable STEP/SLS contractuel dont l'occupant sera rémunéré sur la base de l'indice majoré du 6^e échelon du grade d'ingénieur territorial et bénéficiera d'un régime indemnitaire correspondant à celui d'un ingénieur territorial responsable de secteur,

. transformer, à la direction des ressources humaines, au service gestion des conditions de travail, un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur en vue de la nomination d'un agent lauréat du concours qui exerce des missions relevant de la catégorie B,

. transformer, à la direction des ressources humaines, au service social, le poste de conseiller socio-éducatif

en poste d'attaché territorial en vue de nommer son occupant, lauréat du concours, qui exerce les fonctions de chef du service social,

. transformer, à la direction des déplacements et des études sur les espaces publics, un poste d'ingénieur contractuel en poste d'attaché territorial à la suite de la modification du profil de poste de l'occupant, lauréat du concours,

. transformer, au service de la communication interne, le poste de chef de projet webmaster intranet contractuel en poste de rédacteur territorial en vue de la nomination de son occupant, lauréat du concours de rédacteur principal de 2^e classe,

créer, à la direction de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'archéologie, deux postes de cadre B instructeur droit des sols au service commun. Ces postes seront mis à disposition des communautés de communes qui solliciteront les services de Reims Métropole dans le cadre de l'instruction des actes d'urbanisme. Ils seront remboursés dans le cadre d'une convention,

. transformer, à la direction de la communication, le poste de journaliste territorial contractuel en poste d'attaché territorial à la suite de la réussite au concours de son occupant,

. modifier des emplois détenus par des agents non titulaires pour tenir compte de leur évolution de carrière. A la direction du développement économique, de l'enseignement supérieur et des relations internationales, les occupants des emplois de chef de projet économie endogène et de chef de projet commerce et artisanat seront rémunérés sur la base de l'indice majoré du 5^e échelon du grade d'attaché territorial et continueront de bénéficier d'un régime indemnitaire correspondant à celui d'un attaché territorial responsable de secteur.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal et aux budgets annexes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39048-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE DE REIMS

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 87, 88, 111 et 136,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu le budget,

Considérant que la mise à disposition doit faire l'objet d'une convention entre l'administration d'origine et l'administration d'accueil,

Vu le projet de convention de mise à disposition élaboré à cet effet,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de Reims auprès de Reims Métropole.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39643-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION D'AGENTS COMMUNAUTAIRES
AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VESLE ET COTEAUX
DE LA MONTAGNE DE REIMS ET AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FISMES - ARDRE ET
VESLE**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-4-2,

Vu le code de l'Urbanisme, et notamment ses articles L.422-1, L.422-8 et R.423-15,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 61 et suivants,

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu sa délibération n° CC-2015-60 du 28 mai 2015 relative à la création du service commun en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme et adoptant le principe du transfert en partie du service des droits des sols de la Ville de Reims à Reims Métropole à compter du 1^{er} juillet 2015,

Vu la délibération n°63-2015 du 3 juin 2015 relative à la création d'un service commun en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme à la communauté de communes de Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims,

Vu la demande de la Communauté de communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims de faire appel aux moyens du service commun de Reims Métropole pour instruire ses actes d'urbanisme,

Vu la demande de la communauté de communes de Fismes - Ardre et Vesle de faire appel aux moyens du service commun de Reims Métropole pour instruire ses actes d'urbanisme,

Considérant que Reims Métropole et les communautés de communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et Fismes - Ardre et Vesle peuvent partager les agents amenés à travailler dans leurs services communs instructeurs respectifs, au moyen de mises à disposition individuelles,

Considérant que la mise à disposition doit faire l'objet d'une convention entre l'administration d'origine et l'administration d'accueil,

Considérant qu'il convient de mettre à disposition un équivalent temps plein,

Vu le budget,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition d'un équivalent temps plein auprès du service commun de la communauté de communes Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims et celui de la communauté de communes de Fismes - Ardre et Vesle.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-40120-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
AIDES OCTROYÉES PAR LE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA
FONCTION PUBLIQUE
REVERSEMENT**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le statut de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret 2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat,

Vu le décret n°2006-501 modifié du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique,

Vu la délibération n° CC 95-11 du 20 juin 2011 relative aux aides octroyées par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique,

Considérant que le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique finance les aides techniques (prothèses auditives, fauteuils roulants, chaussures orthopédiques...), uniquement via les employeurs publics, afin d'améliorer les conditions de vie des travailleurs en situation de handicap et de faciliter leur insertion professionnelle ou leur maintien dans l'emploi,

Considérant qu'il convient de reverser le financement obtenu du FIPHFP soit aux agents communautaires, soit aux prestataires choisis par les agents pour solde des dépenses engagées après financement croisé des caisses de sécurité sociale, complémentaires santé et toute autre aide financière,

Vu l'avis du comité technique du 16 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de rapporter la délibération n°CC 95-11 du 20 juin 2011,

d'adopter le principe du reversement intégral de l'aide perçue par le FIPHFP à l'agent communautaire reconnu en situation de handicap qui a engagé des dépenses, sur présentation des pièces justificatives des montants restant à sa charge ou au prestataire choisi par l'agent dans les conditions fixées par convention ci-annexée,

et d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de reversement.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39486-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
COMPTE RENDU 2014
COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Travail,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Vu l'avis du Comité Technique du 16 juin 2015,

Considérant que l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap doit faire l'objet chaque année d'un rapport présenté à l'assemblée délibérante,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication par Madame la Présidente du rapport relatif à l'emploi des travailleurs en situation de handicap au sein des services communautaires au 1^{er} janvier 2014, ci-annexé.

Le taux d'emploi légal étant atteint et dépassé, il n'y a pas de contribution à verser au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique en 2015.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39490-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE REIMS, REIMS MÉTROPOLE ET LE FONDS POUR
L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE (FIPHFP)
AVENANT 1**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le statut de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n°2006-501 modifié du 3 mai 2006, relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique (FIPHFP),

Vu la délibération n°CC-2012-92 du 25 juin 2012 autorisant la signature de la convention tripartite entre la Ville de Reims, Reims Métropole et le FIPHFP à destination des personnes en situation de handicap,

Vu la convention n° C-2012-416 du 13 juillet 2012 relative au financement d'actions menées par la Ville de Reims et Reims Métropole en faveur des personnes handicapées,

Considérant que toutes les actions prévues à la convention n'ont pu être menées à leur terme et que les crédits alloués par le fonds n'ont pas été totalement réalisés,

Considérant qu'il est opportun de poursuivre le partenariat avec le FIPHFP,

Considérant que le FIPHFP a émis un avis favorable à la demande de prolongation de la période d'éligibilité des dépenses du plan d'actions,

Vu l'avis du Comité Technique 16 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant à la convention du 13 juillet 2012 afin de la proroger jusqu'au 4 mai 2016, permettant la réalisation d'actions jusqu'au 31 décembre 2015.

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39492-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**DÉPÔT DES AGENDAS D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET DES TRANSPORTS
PUBLICS**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code des Transports,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite loi handicap,

Vu la loi 2014-789 du 10 juillet 2014 habilitant le gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées,

Vu l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées,

Vu le décret n°2014-1326 du 5 novembre 2014 modifiant les dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public,

Vu le décret n°2014-1327 du 5 novembre 2014 relatif à l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public,

Vu l'arrêté ministériel du 27 mai 2015 relatif à la demande de prorogation des délais de dépôt ou d'exécution d'un schéma directeur d'accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée pour la mise en accessibilité des services de transport public de voyageurs,

Considérant l'obligation de mise en accessibilité des établissements communautaires recevant du public et des transports publics,

Considérant la nécessité d'obtenir au préalable la validation de la programmation de ces travaux par le biais d'Agendas d'Accessibilité Programmée,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 16 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à :

- déposer en Préfecture les Agendas d'Accessibilité Programmée pour les établissements recevant du public de Reims Métropole,

- demander la prorogation des délais de dépôt du schéma directeur d'accessibilité – agenda d'accessibilité programmée pour les transports urbains.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39061-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 73 Contre : 0 Abstention : 8

**TRANSPORTS PUBLICS URBAINS
CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES
HOMOLOGATION DES TARIFS 2015-2016**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu ses statuts,

Vu le contrat de délégation du service public de transport des personnes handicapées signé le 6 juillet 2010 avec la société ISA TAD dont le siège est à Bezannes, 22 rue des Essios, notamment son article I.4 qui définit les pouvoirs de l'Autorité concédante dont celui de déterminer la politique tarifaire et d'homologuer les tarifs proposés par le délégataire,

Vu la délibération n° CC 2015-27 du 19 mars 2015 approuvant le programme annuel d'actions 2015 concernant les orientations d'évolution de la grille tarifaire,

Vu le coefficient d'évolution de la grille tarifaire, calculé par application de la formule de révision figurant à l'annexe 6 du contrat de délégation du service public de transport des personnes handicapées correspondant à 1,36% d'augmentation par rapport aux tarifs de l'année dernière,

Vu les propositions d'évolution de la grille tarifaire transmises par la société ISA TAD par courrier du 11 mai 2015,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'homologuer les tarifs du service public de transport des personnes handicapées, proposés par le délégataire, applicables aux usagers à compter du 1^{er} août 2015 selon le tableau ci-après :

	Prix des titres à compter du 1 ^{er} juillet 2014		Prix des titres à compter du 1 ^{er} août 2015	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
Solo	2,09 €	2,30	2,09	2,30
Carnet	18,41 €	20,25	18,41	20,25
Pass Journée	5,59 €	6,15	5,59	6,15

Abonnement mensuel	39,55 €	43,50	40,45	44,50
Abonnement mensuel « moins de 18 ans »	30,80 €	33,88	31,36	34,50
Abonnement annuel	436,36 €	480,00	445,45	490,00
Abonnement annuel « moins de 18 ans »	338,18 €	372,00	345,45	380,00
Duo	1,36 €	1,50	1,36	1,50
Pénalité	2,09 €	2,30	2,09	2,30

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Jean-Louis GADRET

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39316-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRault, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**ZAC DE BEZANNES
COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CC 276-04 du 13 décembre 2004 créant la Zone d'Aménagement Concerté sur le territoire de la Commune de Bezannes,

Vu la délibération n°CC 158-05 du 23 juin 2005 instaurant une maîtrise d'ouvrage en régie directe de la ZAC de Bezannes par les services de la Communauté d'Agglomération de Reims,

Vu l'article L.300-5 du Code de l'Urbanisme, indiquant les modalités du contrôle technique, financier et comptable exercé par le concédant d'une ZAC sur son concessionnaire,

Considérant qu'il convient d'adopter un raisonnement par analogie pour les ZAC ou zones d'activités gérées en régie,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le compte rendu annuel d'activités de la ZAC de Bezannes arrêté au 31 décembre 2014, ci-annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39988-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAULT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS 2014**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,

Vu le décret n°2007-675 du 2 mai 2007 et l'arrêté du 2 mai 2007 relatifs au rapport annuel sur le prix et la qualité du service en matière d'eau et d'assainissement, pris pour l'application de l'article L.2224-5 et modifiant les annexes V et VI du code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 relative à la mise en œuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement, visant l'amélioration de la transparence sur le prix de l'eau au regard des performances des services publics,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 16 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'émettre un avis favorable au rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, pour l'exercice 2014,

de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr, conformément à l'arrêté approuvant le Schéma National des données sur l'eau du 26 juillet 2010,

d'annexer le compte administratif (exercice 2014) des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement après approbation du conseil.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Jean MARX

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39259-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS RAPPORT ANNUEL 2014

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1411-13, L.1411-14, L.2224-5 et D.2224-1 à D.2224-5,

Vu la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,

Vu le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte, d'enlèvement ou d'élimination des déchets,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 16 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'émettre un avis favorable, pour l'exercice 2014 au rapport sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets ménagers, ci-annexé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Alain LESCOUET

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

TRAITEMENT DES DÉCHETS RAPPORT ANNUEL DE L'UIOM 2014

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1411-3, qui précise que les rapports annuels comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du service public doivent être inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante dès leur communication,

Vu la convention de délégation du service public d'incinération des ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération de Reims du 11 mai 1984, signée avec la société Rémival, ainsi que ses avenants successifs,

Vu le rapport annuel 2014 concernant cette délégation,

Vu l'avis de la commission Services à la population du mardi 16 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication du rapport annuel 2014 d'exécution des prestations d'incinération des ordures ménagères, annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Alain LESCOUET

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

**VIGIFONCIER SAFER CHAMPAGNE-ARDENNE
CONVENTION D'INFORMATION ET D'INTERVENTION FONCIÈRE**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté des Maires de l'Agglomération de maîtriser les mouvements fonciers sur leurs territoires dans le cadre d'une politique d'aménagement urbain cohérente,

Considérant que la SAFER a développé un outil de veille sur les ventes de terrains et un observatoire foncier disposant d'indicateurs,

Vu le projet de convention avec la SAFER Champagne-Ardenne,

Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire, développement durable et transport du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Madame la Présidente à signer une convention pour une durée de 5 ans avec la SAFER Champagne-Ardenne pour un montant de 2 400 € HT/an, permettant l'utilisation de l'outil Vigifoncier.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Pierre GEORGIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39649-CC-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

N'ont pas pris part au vote :

Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Pascal LABELLE, M. Jean MARX, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Jean-Marc ROZE, M. Alain WANSCHOOOR

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 75 Contre : 0 Abstention : 0

**ACQUISITION À REIMS HABITAT DE DEUX LOTS EN COPROPRIÉTÉ
SIS À REIMS 58 AVENUE DU GÉNÉRAL EISENHOWER**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de France Domaine n° 2015/454V0366 du 7 mai 2015 estimant les lots, objet des présentes à 1 948 € HT/m²,

Vu le relevé de surface des lots à acquérir établi par le géomètre le 27 avril 2015,

Vu le courrier du 18 mai 2015 par lequel Reims habitat propose à Reims Métropole l'acquisition de deux plateaux d'environ 964 m² dans un immeuble neuf sis quartier Croix Rouge avenue du Général Eisenhower au prix de 1 948 € HT/m²,

Considérant qu'il convient de se porter acquéreur de ces deux plateaux d'environ 964 m² constitués de deux lots de copropriété en R+1 et R+2 afin de promouvoir l'implantation d'entreprises innovantes et de développer l'entrepreneuriat sur le territoire communautaire, source d'emplois et de développement économique,

Vu l'avis de la commission Ressources, administration générale et finances, contrôle de gestion et ressources humaines du mercredi 17 juin 2015,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser l'acquisition par Reims Métropole à Reims habitat Champagne Ardenne ou à toute autre personne morale s'y substituant de deux lots de copropriété correspondant à deux plateaux (1^{er} et 2^{ème} étage) représentant environ 964 m² sis dans un immeuble à Reims secteur Croix Rouge, avenue du Général Eisenhower, implanté sur la parcelle cadastrée section HS n° 227p, au prix de 1 948 €/m² HT, ce qui représente au prorata de la surface à acquérir un prix d'acquisition s'élevant à 1 877 872 € HT majoré de la TVA, des frais de constitution de copropriété estimés à 5 000 € et de frais de notaire d'environ 30 000 €,

d'autoriser Madame la Présidente à signer tout acte et document se rapportant à la présente acquisition,

d'opter pour l'assujettissement à la TVA pour le lot qui sera loué nu.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

**Pour la Présidente de Reims Métropole,
Par délégation,**



Pierre GEORGIN

[Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 25 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 25 juin 2015.
Identifiant : 051-200033686-20150624-39268-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE REIMS METROPOLE

Présent(s) : 76
Représenté(s) : 5
Votant(s) : 81
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

Le mercredi 24 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 18 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de REIMS sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Patrice BARRIER, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Maurice BENOIST, M. Dominique BERGER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Gilles BORCK, Mme Evelynne BRUSCHI, M. David CHATILLON, M. Cédric CHEVALIER, Mme Nathalie CHILD, Mme Gaëlle CLEMENT, Mme Virginie COËZ, Mme Catherine COUTANT, M. Benjamin DEVELEY, M. Laurent D'OLIVEIRA SOARES, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, Mme Marie-Thérèse DRACHE, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Nadine FERON, M. Jean-François FERRANDO, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, Mme Carole GODIN, Mme Patricia GRAIN, M. Emmanuel HENON, M. Alain HIRAUT, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, Mme Corinne LAINÉ, M. Alain LALOUETTE, M. Bernard LANDUREAU, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, M. Christian LEFEVRE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LESCOUET, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Dominique MARCOUX, M. Jean MARX, M. Jean-Claude MEUNIER, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, Mme Dominique PERIN NETZER, M. Claude PIQUARD, M. Bernard PROUVEZ, M. Eric QUENARD, Mme Evelynne QUENTIN, Mme Chantal RAVIER, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Amélie SAVART, M. André SECONDE, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Virginie TAMBOUR, Mme Sylvie THOURAULT, M. André VAN COMPERNOLLE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE, Mme Anne-Marie VION, M. Alain WANSCHOOR, Mme Frédérique WATEAU

Étaient représenté-e-s :

Mme Sylvie BEAUFORT a donné pouvoir à Emmanuel HENON, M. Jean-Claude HURTEAUX a donné pouvoir à Isabelle GERARD, M. Stéphane JOLY a donné pouvoir à Patricia GRAIN, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Elizabeth VASSEUR a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

Mme Dominique DELOUETTE

Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU ET À LA PRÉSIDENTE COMPTE-RENDU

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et 23 et L.5211-2 et 10,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu ses délibérations n°CC-2014-43 du 23 avril 2014 et CC-2015-36 du 19 mars 2015 fixant les conditions de la délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente,

Considérant qu'il doit être rendu compte auprès de l'assemblée délibérante des actes pris en vertu de ces délégations, à chaque réunion,

Vu l'avis du bureau communautaire du lundi 15 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par Madame la Présidente et le Bureau communautaire en vertu des délégations que le conseil leur a accordées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Communautaire de Reims Métropole,

La Présidente de Reims Métropole



Catherine VAUTRIN